

2008/8897 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 107 000 € AU THEATRE DU FUST, A L'ASSOCIATION DES AMIS DE LYON ET DE GUIGNOL, ET A LA COMPAGNIE DES ZONZONS, PARTENAIRES DE LA COMMEMORATION EN 2008 DU BICENTENAIRE DE LA CREATION DE GUIGNOL. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La commémoration du bicentenaire de la création de Guignol à Lyon par Laurent Mourguet s'articulera autour de nombreux rendez-vous tout au long de l'année 2008.

Ce bicentenaire sera d'abord célébré au travers d'expositions produites par des institutions patrimoniales de la ville. Le Musée Gadagne et les Archives municipales consacreront une partie de leur programmation à cet événement.

Des partenaires culturels ont également souhaité être associés à cette commémoration avec l'objectif de décliner le Bicentenaire sous des formes variées : des spectacles, des événements, des conférences seront proposés aux Lyonnais tout au long de l'année 2008. Outre le FANAL, le Théâtre du Fust, l'Association des Amis de Lyon et de Guignol et la Compagnie des Zonzons proposent de commémorer cet anniversaire en organisant différents rendez-vous.

• **Théâtre du Fust : société coopérative de production à responsabilité limitée**

Le spectacle «Les Embiernes commencent » est présenté lors de quinze représentations dans la salle Célestine du Théâtre des Célestins avec les comédiens Franck Adrien, Jean Sclavis et Emilie Valentin. Il constitue le premier rendez-vous des manifestations qui marqueront en 2008 la célébration du bicentenaire de la création de Guignol.

Grâce à l'expérience du théâtre contemporain utilisant la marionnette comme un acteur, Emilie Valentin imagine dans le langage lyonnais de Guignol de secouer le personnage, en lui présentant des personnages de son époque, mais aussi des personnalités de notre temps.

La présentation de cette pièce au Théâtre des Célestins n'est possible qu'avec l'apport d'une subvention de fonctionnement permettant la prise en charge des coûts de production du spectacle, en particulier des décors et des costumes.

Ce projet a l'intérêt de présenter au public lyonnais la vision du personnage de Guignol, qui fait partie du patrimoine de la ville, par une personnalité reconnue dans le monde contemporain de la marionnette.

Le montant de la subvention de fonctionnement proposée pour cette action dans le cadre de l'exercice budgétaire 2008 est de 20 000 €.

• **Les Amis de Lyon et de Guignol : association loi 1901**

L'Association « Les Amis de Lyon et de Guignol » propose d'assurer l'organisation de tout un ensemble d'événements dans le cadre de ce bicentenaire :

- « Les Amis de Lyon et de Guignol » proposeront au public des cours de parler lyonnais (proche de la langue originelle de Guignol) ;
- l'Association mettra également en place un cycle de conférences autour des thématiques suivantes : l'histoire du Musée de Gadagne, l'histoire de Laurent Mourguet et de Guignol, la soierie lyonnaise, liée au premier métier de Laurent Mourguet, la Croix-Rousse, quartier emblématique des canuts lyonnais et de Guignol, et les petits théâtres lyonnais ;
- « Les Amis de Lyon et de Guignol » organiseront un rassemblement de castelets (petits théâtres de marionnettes) au Parc de la Tête d'Or les 31 mai et 1^{er} juin 2008. Pour la première fois, une quinzaine de compagnies théâtrales seront rassemblées en extérieur pour présenter leur travail en lien avec Guignol. Des théâtres provenant de toute la France et les compagnies lyonnaises présenteront au public des spectacles de leur répertoire ;
- durant l'année 2008, l'Association se chargera de coordonner la programmation des compagnies lyonnaises de marionnettes, qui présenteront chacune pendant une dizaine de jours un spectacle en lien avec le bicentenaire ;
- « Les Amis de Lyon et de Guignol » coordonneront le projet de présentation collective du « Déménagement », pièce traditionnelle issue du répertoire de Guignol. Le texte de cette pièce sera réactualisé à cette occasion. Une importante galerie de portraits sera présentée grâce à la participation de nombreuses troupes lyonnaises ;
- l'Association travaille également à un projet d'exposition à l'occasion des journées européennes du patrimoine 2008. Cette exposition présentera des portraits de Guignol et de ses amis, afin de faire apparaître l'évolution de la marionnette à travers les âges ;
- une médaille commémorant le bicentenaire sera également frappée.

Pour soutenir financièrement l'ensemble de ces projets, il vous est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement sur l'exercice budgétaire 2008, d'un montant total de 37 000 euros et d'approuver la convention d'objectif entre la Ville de Lyon et l'Association « Les Amis de Lyon et de Guignol », visant à formaliser les engagements de l'Association.

• **La Compagnie des Zonzons : association loi 1901**

La Compagnie des Zonzons propose de mettre en place un ensemble important d'événements destinés à célébrer le bicentenaire de la création de Guignol. L'Association souhaite mettre en place des projets de dimension internationale, des projets d'artistes et des actions culturelles :

- le projet du «Castelet idéal» (petit théâtre de marionnettes) prévoit d'accueillir à Lyon des castelets d'Europe, pour réunir sous l'égide de Guignol différentes traditions européennes : l'allemand Kasper, les italiens Pulcinella et Gianduja, les anglais Punch and Judy, le franco-italien Polichinelle...

- parmi les projets d'artistes, « la leçon du montreur » prévoit de donner une leçon de manipulation reproduite sur écran géant à un millier de participants, marionnettistes d'un jour, sur la place des Terreaux. Cette leçon sera conduite par Jean-Dominique Bazin, avec le concours des Zonzons ;

- le projet d'exposition « tous guignol » constitue également un projet d'artiste. Albane Guy s'est penchée sur le personnage de Guignol et a confectionné un masque. A l'aide du photographe Fred Lebail, sa démarche consiste à photographier des gens dans la rue portant le masque. Ces clichés devraient être visibles dans la ville, sur le réseau d'affichage urbain Decaux ;

- le projet d'exposition « Guignol, le grand théâtre de la vie » est un autre projet d'artiste. Il s'agira d'une exposition de photographies sensibles sur la marionnette lyonnaise au travers de portraits de marionnettes et d'une série sur les coulisses du théâtre, destinée à porter un regard neuf sur Guignol et son environnement ;

- la Compagnie des Zonzons travaille également sur un certain nombre d'actions culturelles dans le cadre du bicentenaire, parmi lesquelles « comme une aire de marionnette » qui vise à travailler avec les populations tziganes, « les aventuriers de la parole perdue » en partenariat avec l'Institut de formation Rhône-Alpes.

Pour soutenir financièrement la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets, il vous est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement sur l'exercice budgétaire 2008, d'un montant total de 50 000 euros. La convention cadre conclue entre la Ville de Lyon et la Compagnie des Zonzons étant en cours, une convention d'application pour cet ensemble de projets en lien avec le bicentenaire vous est proposée.

L'ensemble des propositions formulées par ces partenaires dans la perspective de la commémoration 2008 du bicentenaire de la création de Guignol présente l'intérêt de faire découvrir au public lyonnais l'histoire mais aussi la modernité de la marionnette de Guignol, qui fait partie intégrante de la mémoire de la ville ».

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux organismes ci-après :

- 20 000 € au Théâtre du Fust dans le cadre de son projet pour le bicentenaire de la création de Guignol ;

- 37 000 € à l'Association « Les Amis de Lyon et de Guignol » dans le cadre de son projet pour le bicentenaire de la création de Guignol ;
- 50 000 € à l'Association « La Compagnie des Zonzons » dans le cadre de son projet pour le bicentenaire de la création de Guignol.

2. Les conventions d'objectifs susvisées, établies entre la Ville de Lyon et l'Association « Les Amis de Lyon et de Guignol » d'une part, et la Compagnie des Zonzons d'autre part, sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense résultant de cette subvention sera prélevée sur les lignes de crédits inscrites au budget de l'exercice 2008, sur le programme « spect », sur la ligne de crédit 3464, pour un montant total de 107 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN